



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICE ACADEMIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION S.A.I.O

Réf. : 2024-SAIO-2

Affaire suivie par :

Cyrielle ANTETOMASO

☎ : 01.30.83.45.82

Mél : ce.saio@ac-versailles.fr

SAIO

Service Académique de l'Information et
l'Orientation

☎ : 01.30.83.

Diffusion :

Pour attribution : **A** Pour Information : **I**

I	Rectorat	INSPE
I	DSDEN	Universités et IUT
	78	Gds. Etab. Sup
	91	CANOPE
	92	CIEP
	95	CIO
	Circonscriptions	CNED
	78	CREPS
	91	CROUS
	92	DDCS
	95	78
A	Lycées	91
	78	92
	91	95
	92	I DRONISEP
	95	INS HEA
A	Collèges	INJEP
	78	SIEC
	91	Unités pénitentiaires
	92	UNSS
	95	Associations de parents d'élèves académiques
	Écoles	
	78	78
	91	91
	92	92
	95	95
	Écoles privées	
A	Collèges privés	
A	Lycées privés	
	MELH	
	LYCEE MILITAIRE	
A	EREA	
	ERPD	

Nature du document :

Nouveau

Modifié

Le présent document comporte :

Circulaire 3 p.

Annexe 8 p.

Total 11 p.

Versailles, le 05 février 2024,

Etienne Champion,
recteur de l'académie de Versailles

à

**Mesdames et messieurs les
principaux de collège publics et
privés sous contrat**

**Mesdames et messieurs les
proviseurs de lycées publics et
privés sous contrat**

**Mesdames et messieurs les
directeurs de centre d'information et
d'orientation**

**Mesdames et messieurs les
inspecteurs de l'Education nationale
chargés de l'enseignement général
ou technique, de l'information et de
l'orientation.**

**s/c de Mesdames et messieurs les
inspecteurs d'académie - directeurs
académiques des services de
l'Education nationale**

**Objet : PassPRO / PassCCD / PassSTL : dispositif
d'accompagnement à l'orientation**

Référence(s) :

- Réforme des lycées professionnels, 2023

DATES PRINCIPALES DU CALENDRIER PassPRO/PassCCD/PassSTL 2024-2025	
OUVERTURE DE L'APPLICATION	Lundi 5 février 2024
DEBUT DES ENTRETIENS	Lundi 26 février 2024
FIN DES INSCRIPTIONS AUX ENTRETIENS	Vendredi 26 avril 2024
FIN DES ENTRETIENS	Vendredi 17 mai 2024
COMMISSION PassPRO/PassCCD/PassSTL 2024-2025	Mardi 28 mai 2024

Pour favoriser une meilleure connaissance par nos élèves de la diversité des parcours en voie professionnelle, le Parcours Avenir et la découverte des métiers sont renforcés dès le collège. Il s'agit, dès la 5^{ème}, en amont de l'orientation en lycée professionnel, général et technologique, de valoriser tous les parcours professionnels et de contribuer à informer les élèves et leur famille de la variété et de la richesse des différentes voies de formation. Dans le cadre des heures dédiées à l'orientation, les entretiens d'information et de motivation PassPRO/PassCCD/PassSTL prennent alors tout leur sens. Ils permettent à chaque élève de 3^{ème} de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances sur une ou plusieurs formations envisagées pour l'entrée en lycée.

Cette procédure permet à l'élève d'avoir une vision plus claire du contenu, des objectifs et des débouchés de la formation dans laquelle il va s'engager. Elle réduit ainsi le risque d'erreur et de fait renforce l'accrochage et la motivation du jeune.

L'entretien PassPRO est un entretien d'information et de motivation : il est l'occasion d'échanger avec les équipes des lycées professionnels sur les contenus et les exigences de la formation mais également sur les formations connexes ou sur les métiers actuels ou à venir auxquels elle conduit.

L'entretien PassPRO, moment fort de la procédure, doit permettre à l'élève de confirmer ou d'infirmier un (ou plusieurs) choix d'orientation pour son entrée en lycée. Cela suppose donc de préparer ce temps fort de la procédure.

En amont de l'entretien, l'élève renseigne dans son collège d'origine avec un « professeur référent » un « guide d'entretien » (anciennement « lettre guidée »). Ce guide sert de fil conducteur amenant l'élève à réfléchir sur ses envies et ses réalisations et permet à l'établissement d'accueil d'évaluer la motivation de l'élève.

L'année 2024 est aussi la deuxième année de l'expérimentation sur le PassSTL. « L'année 1 » a permis d'orienter 78 élèves en 2^{nde} générale et technologique option biotechnologies. Cette année, l'étape 2 proposera un « bonus projet » pour les élèves qui, parmi les 78, souhaiteront poursuivre leurs vœux en filière STL pour la rentrée 2024-2025.

Pour rappel, l'objectif des entretiens PassSTL est de faire découvrir aux élèves de collège la richesse des enseignements et des activités de la série STL, et plus particulièrement de la spécialité biotechnologie.

La crise sanitaire a bouleversé de nombreux domaines, à commencer par celui de la santé. Aujourd'hui, les techniciens de laboratoire, les analystes ou encore les techniciens contrôle qualité dans les industries sont des métiers d'avenir qui, dans le cadre de la rénovation des diplômes, ont évolué pour mieux répondre aux enjeux de la santé de demain (cf. le Ségur de la santé). Le domaine de la biotechnologie est particulièrement méconnu au collège car elle n'est pas enseignée.

Au vu des premiers résultats encourageants, nous renouvelons la tenue du PassSTL pour les élèves de 3^{ème} qui se tiendra donc conjointement avec l'année 2 de l'expérimentation pour les élèves actuellement en 2^{nde} GT option biotechnologies.

Par ailleurs, le PassCCD reste inchangé.

Les 3 dispositifs utiliseront cette année le guide d'entretien qui a été retravaillé pour répondre davantage aux enjeux de cette procédure. Il sera disponible **au format PDF modifiable, ainsi que la fiche de liaison, que vous retrouverez dans le livret technique en annexe.**

Les dispositifs PassPRO / CCD / STL donneront lieu à un avis final et à un bref compte rendu, visant à conseiller l'élève sur son projet dans un objectif d'aide et d'accompagnement.

Pour les élèves repérés comme particulièrement motivés, cet avis se traduira par un bonus d'affectation valable pour tout établissement demandé et quel que soit le rang du vœu sollicité.

Le livret technique joint en annexe précise toutes les modalités pratiques de la procédure.

L'application PassPRO-PassCCD-PassSTL, disponible via ARENA, sera ouverte **à partir du 05 février 2024** et les entretiens pourront débuter dès le **lundi 26 février 2024**.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Pour le recteur et par autorisation
La cheffe des services académiques
d'information et d'orientation
Signé : Rafaèle LARTIGOU

LIVRET TECHNIQUE

PROCEDURE PassPRO-PassCCD-PassSTL

LE PUBLIC

- La procédure PassPRO est accessible aux élèves de 3^{ème} générale, prépa-métiers, SEGPA, UPE2A collège, dispositif ULIS, en module de la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire), les élèves se portant candidats à un retour en formation initiale (RFI), ainsi que les élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.

Les élèves scolarisés en seconde générale et technologique qui ont vocation à poursuivre leur scolarité en classe de première professionnelle ne sont pas concernés par cette procédure et sont invités à formuler des vœux dans AFFELNET-LYCEE dans le cadre d'une demande de passerelle.

Les candidatures des élèves de seconde professionnelle, première professionnelle, 1^{ère} année de CAP et de seconde générale et technologique ne seront pas admises. Si une situation nécessite un regard particulier, il convient de prendre contact avec les IEN-IO du département.

Les élèves d'UPE2A Lycée (UPROPP ; UPROPS ; UPE2AP ; UPE2AS ; UPELGT) ont vocation à poursuivre leur scolarité en classe de 1^{re} professionnelle, dans le cadre d'un parcours montant. Si une situation nécessite un regard particulier, il convient de prendre contact avec l'IEN-IO du département.

- La procédure PassCCD est accessible aux élèves de 3^{ème} intéressés par l'enseignement optionnel 6 heures création et culture design. Les élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant sont également concernés.

Les élèves scolarisés en seconde générale et technologique n'ayant pas suivi l'enseignement optionnel 6 heures création et culture design qui souhaiteraient effectuer un maintien en 2GT pour s'inscrire à la procédure PassCCD ne seront pas admis.

Cette formation à capacité contrainte ne relève pas d'une procédure de dérogation liée à l'assouplissement de la carte scolaire.

- La procédure PassSTL est accessible aux élèves de 3^{ème} intéressés par l'enseignement optionnel biotechnologies. Les élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant sont également concernés.

Les candidatures des élèves de seconde professionnelle, première professionnelle, 1^{ère} année de CAP et de seconde générale et technologique ne seront pas admises. Si une situation nécessite un regard particulier, il convient de prendre contact avec les IEN-IO du département.

Les élèves qui auront été affectés en 2nde GT option biotechnologies pour l'année scolaire 2024-2025 sur l'un des 8 établissements référents grâce au PassSTL et souhaitant poursuivre en 1^{ère} STL pour l'année 2025-2026 se verront attribuer un bonus valorisant la continuité de leur projet.

Cette procédure a vocation à se dérouler sur 2 années scolaires, contrairement à PassPRO et PassCCD.

Les élèves scolarisés dans un établissement privé sous contrat d'association :

Les collèges et les lycées privés sous contrat de l'académie de Versailles ont un accès direct à l'application PassPRO (conf. Lien page 11).

Les élèves scolarisés dans un établissement privé agricole :

Les établissements relevant de l'enseignement agricole privé ne disposent pas d'accès à l'application PassPRO. En cas de demande d'inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec le SAIO, à l'adresse suivante : ce.saio@ac-versailles.fr

LES ENTRETIENS

- L'élève peut être inscrit pour toutes les formations proposées, sans aucune restriction de domaines, ni de type de formation.
- L'avis du chef d'établissement d'origine est requis, pour chaque formation demandée par l'élève. Il est pris en compte pour l'avis final.
- L'élève ne participe qu'à un seul entretien par domaine quel que soit le nombre de formations du domaine pour lesquelles il est inscrit.
- Le chef de l'établissement référent porte un avis pour chaque type de formation demandée par l'élève. Seul le compte rendu d'entretien saisi porte sur l'ensemble du domaine.
- Pour les candidatures qui font l'objet d'un examen préalable en commission médicale et/ou de retour en formation initiale, l'avis PassPRO-PassCCD-PassSTL est pris en compte pour arrêter l'avis final porté lors de ces commissions.
- Les entretiens d'information des procédures PassPRO-PassCCD-PassSTL se déroulent dans les établissements référents sur une période allant du :

Lundi 26 février 2024 au vendredi 17 mai 2024

Le guide d'entretien obligatoire est le seul support des entretiens d'informations. Tout élève se présentant sans guide d'entretien peut se voir refuser l'entretien.

Les évaluations scolaires en sont exclues de même que la prise en compte d'éléments relevant de critères comportementaux.



Nota bene

Une aide pour l'élaboration du guide d'entretien est disponible sur le site académique :

www.ac-versailles.fr/passpro ; www.ac-versailles.fr/passccd ; www.ac-versailles.fr/passtl

LES ETABLISSEMENTS D'ORIGINE

Le professeur référent :

L'inscription et l'accompagnement de l'élève relèvent d'un membre de l'équipe éducative nommé « professeur référent » dans l'application et le guide d'entretien. Dans la mesure du possible, il accompagne l'élève dans l'élaboration du guide d'entretien en vue de la rencontre.

Il renseigne son courriel sur le formulaire d'inscription et veille à la réception de la convocation. Il s'assure également de la saisie d'un avis (favorable, assez favorable, réservé) accompagné d'un bref commentaire visant à apprécier l'implication et la motivation de l'élève pour la formation demandée.

- Une convocation par courriel parviendra également à l'établissement qui la transmettra à l'élève dès réception.
Si un élève renonce à participer à l'entretien, décocher dans le dossier électronique la formation ou l'enseignement visé.



- A l'issue de l'entretien, quand le dossier électronique PassPRO-PassCCD-PassSTL est publié, l'établissement d'origine l'édite et le transmet à l'élève et à ses représentants légaux, pour **le jeudi 23 mai 2024** au plus tard.

Les informations contenues dans ce dossier permettront à l'élève et à sa famille d'élargir, au besoin, leurs choix d'orientation.

LES ETABLISSEMENTS REFERENTS

Les entretiens d'information des procédures PassPRO-PassCCD-PassSTL se déroulent dans les établissements référents sur une période allant du :

Lundi 26 février 2024 au vendredi 17 mai 2024

Seuls les élèves inscrits **avant le vendredi 26 avril 2024**, date limite d'inscription, pourront bénéficier d'un entretien.

L'établissement référent doit saisir dans les meilleurs délais le compte rendu d'entretien et l'avis commenté du chef d'établissement. L'ensemble de ces informations seront transmises à l'élève et à sa famille.

Il publie, dans les meilleurs délais, et **au plus tard le mardi 21 mai 2024**, tous les dossiers des élèves inscrits dans l'application informatique.

- Les établissements référents de la procédure PassPRO :
 - Voir pages 8 et 9

- Les établissements référents pour la procédure PassCCD :
 - Lycée Le Corbusier, POISSY (78)
 - Lycée Georges Brassens, EVRY-COURCOURONNES (91)
 - Lycée Jean-Pierre Vernant, SEVRES (92)
 - Lycée Camille Claudel, VAUREAL (95)
 - Lycée Pierre Mendès France, VILLIERS-LE-BEL (95)

- Les établissements référents pour la procédure PassSTL :
 - Lycée Léonard de Vinci, SAINT-GERMAIN EN LAYE (78)
 - Lycée Viollet-le-Duc, VILLERS-SAINT-FREDERIC (78)
 - Lycée Marie Curie, VERSAILLES (78) *Nouveau*
 - Lycée Maurice Eliot, EPINAY-SOUS-SENART (91)
 - Lycée Parc des Loges, EVRY-COURCOURONNES (91)
 - Lycée Vallée de Chevreuse, GIF-SUR-YVETTE (91)
 - Lycée Henri Poincaré, PALAISEAU (91)
 - Lycée Jean Jaurès, CHATENAY-MALABRY (92) *Nouveau*
 - Lycée Galilée, GENNEVILLIERS (92) *Nouveau*
 - Lycée Paul Langevin, SURESNES (92) *Nouveau*
 - Lycée Jean Monnet, FRANCONVILLE (95)

LES AVIS : LIENS AVEC LE TELESERVICE AFFECTATION ET AFFELNET-LYCEE

A partir du **lundi 6 mai 2024 et jusqu'au lundi 27 mai 2024**, les familles pourront saisir les vœux directement sur le SERVICE EN LIGNE AFFECTATION.

A partir du **mardi 28 mai 2024** les vœux basculent sur l'Application AFFELNET-Lycée, pour être traités.

Il est donc impératif que les vœux soient saisis **au plus tard le lundi 27 mai 2024** pour bénéficier d'un bonus de points dans AFFELNET-Lycée.



Cet avis final est traduit en bonus, soit un nombre de points supplémentaires, permettant ainsi une graduation des priorités d'affectation. **Le bonus vaut pour tout établissement demandé et quel que soit le rang du vœu sollicité.**

LA MATRICE DES AVIS

<i>AVIS ETABLISSEMENT D'ORIGINE</i>	<i>AVIS ETABLISSEMENT REFERENT</i>	<i>AVIS FINAL PROPOSE</i>
FAVORABLE	FAVORABLE	TRES FAVORABLE
FAVORABLE ASSEZ FAVORABLE	ASSEZ FAVORABLE FAVORABLE	FAVORABLE
ASSEZ FAVORABLE	ASSEZ FAVORABLE	ASSEZ FAVORABLE
ASSEZ FAVORABLE FAVORABLE RESERVE RESERVE	RESERVE RESERVE ASSEZ FAVORABLE FAVORABLE	PEU FAVORABLE
RESERVE	RESERVE	RESERVE

Si l'un des deux établissements (origine ou référent) émet un avis « Réservé », l'avis final proposé sera automatiquement « Peu Favorable ».

LE CALENDRIER

2023-2024		
Lundi 05 février 2024		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture des inscriptions aux entretiens.
Lundi 26 février 2024	Période des entretiens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Début des entretiens
Vendredi 26 avril 2024		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Date limite des inscriptions aux entretiens.
Vendredi 17 mai 2024		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Date limite des entretiens organisés dans les lycées référents.
Mardi 21 mai 2024		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Date limite de publication des dossiers par les établissements référents.
Jeudi 23 mai 2024		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Date limite de transmission aux élèves de leur dossier par les établissements d'origine.
Lundi 27 mai 2024		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fin de saisie des vœux dans le TELESERVICE AFFECTATION par les familles.
Mardi 28 mai 2024		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission PassPRO et PassCCD (aucun dossier n'est à envoyer).

LES FORMATIONS PAR DOMAINE

Mode vêtement et maroquinerie	2 ^{nde} PRO Métiers de La Mode-Vêtement	Lycée A. Bolland, Poissy (78) Lycée J. Monnet, Juvisy-sur-Orge (91) Lycée G. Eiffel, Massy (91) Lycée L. Michel, Nanterre (92) Lycée F. Buisson, Ermont (95)
	2 ^{nde} PRO Métiers du Cuir 2 ^{nde} Commune	Lycée J. Monnet, Juvisy-sur-Orge (91)
Communication et des industries graphiques	2 ^{nde} PRO Artisanat et Métiers d'Art opt. Com. Visuelle plurimédia	Lycée C. Garamont, Colombes (92)
	✳ 2 ^{nde} PRO Métiers des industries graphiques et de la communication	Lycée C. Garamont, Colombes (92)
Métiers du spectacle	CAP Accessoiriste réalisateur	Lycée J. Verne, Sartrouville (78)
Signalétique et décor	CAP Signalétique et décors graphiques	Lycée G. Sand, Domont (95)
		Lycée J. Perrin, Saint-Cyr l'Ecole (78)
Marchandisage visuel	2 ^{nde} PRO Artisanat et Métiers d'Art opt. Marchandisage visuel	Lycée J. Perrin, Saint-Cyr-l'Ecole (78)
		Lycée G. Eiffel, Massy (91)
		Lycée C. Claudel, Vauréal (95)
Tapiserie d'ameublement	2 ^{nde} PRO Artisanat et métiers d'art opt. Tapiserie D'ameublement	Lycée A. Bolland, Poissy (78)
Photographie	2 ^{nde} PRO Photographie	Lycée Etienne-Jules Marey, Boulogne (92)
Aéronautique	CAP Aéronautique opt. Avionique	Lycée A. Denis, Cerny (91)
	✳ 2 ^{nde} PRO Métiers de l'Aéronautique 2 ^{nde} commune	
Conduite routière	CAP Orient. Progress. CLM/CRM	Lycée Château d'Epluches, Saint-Ouen-l'Aumône (95)
	CAP Conducteur agent d'accueil en autobus autocar	Lycée A. Denis, Cerny (91)
	2 ^{nde} PRO Conducteur Transport Routier Marchandises	Lycée A. Denis, Cerny (91) Lycée Château d'Epluches, Saint-Ouen-l'Aumône (95)
Maintenance des véhicules	CAP Maintenance des véhicules opt. Motocycles	Lycée C. Chappe, Nanterre (92)
Hôtellerie-Restauration	CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant CAP Cuisine ✳ 2 ^{nde} PRO Métiers de l'hôtellerie-restauration 2 ^{nde} commune	Lycée d'Hôtellerie et de tourisme, Guyancourt (78)
		Lycée C. Claudel, Mantes-la-Ville (78)
		Lycée L. Bascan, Rambouillet (78)
		Lycée Château des Coudraies, Etiolles (91)
		Lycée T. Monod, Antony (92)
		Lycée R. Auffray, Clichy (92)
		Lycée Les Côtes de Villebon, Meudon (92)
		Lycée Santos-Dumont, Saint-Cloud (92)
Lycée A. Escoffier, Éragny-sur-Oise (95)		

Alimentation	CAP Pâtissier	Lycée Château des Coudraies, Etiolles (91)
		Lycée A. Escoffier, Éragny-sur-Oise (95)
	✱ 2nde PRO Métiers de l'alimentation 2 ^{nde} commune : - Boulanger-Pâtissier	Lycée d'Hôtellerie et de tourisme, Guyancourt (78)
		Lycée Château des Coudraies, Étiolles (91)
		Lycée Les Côtes de Villebon, Meudon (92)
	Lycée A. Escoffier, Éragny-sur-Oise (95)	

Prévention-Sécurité	CAP Agent de sécurité	Lycée L. De Vinci, Bagneux (92)
	CAP Agent de sécurité 2nde PRO Métiers de la sécurité	Lycée J. Verne, Sartrouville (78)
		Lycée L. Blériot, Trappes (78)
		Lycée P. Belmondo, Arpajon (91)
		Lycée Nadar, Draveil (91)
		Lycée Joliot-Curie, Nanterre (92)
		Lycée du Vexin, Chars (95)
		Lycée C. Baudelaire, Fosses (95)
Lycée G. Eiffel, Ermont (95)		

Informations sur les métiers de la sécurité

Création et Culture Design	2nde générale et technologique Option Création et Culture Design	Lycée Le Corbusier, Poissy (78)
		Lycée G. Brassens, Evry-Courcouronnes (91)
		Lycée J.P. Vernant, Sèvres (92)
		Lycée C. Claudel, Vauréal (95)
		Lycée P. Mendès-France, Villiers-le-Bel (95)

Biotechnologies	2nde générale et technologique Option Biotechnologies	Lycée L. De Vinci, Saint-Germain en Laye (78)
		Lycée M. Curie, Versailles (78)
		Lycée Viollet-le-Duc, Villiers Saint Frédéric (78)
		Lycée M. Eliot, Epinay-sous-Sénart (91)
		Lycée Parc des loges, Evry (91)
		Lycée Vallée de Chevreuse, Gif-sur-Yvette (91)
		Lycée H. Poincaré, Palaiseau (91)
		Lycée Galilée, Gennevilliers (92)
		Lycée J. Jaurès, Chatenay-Malabry (92)
		Lycée P. Langevin, Suresnes (92)
Lycée J. Monnet, Franconville (95)		

[Qu'est-ce que la série STL ?](#)

[12 questions sur la série STL](#)

[Pour les élèves : jeu en ligne pour découvrir la série STL : Biotechnologies](#)

[Pour les professeurs principaux et les Psy EN : fiche d'accompagnement dans les choix d'orientation](#)

[Pour les parents d'élèves : fiche d'accompagnement sur la distinction entre voie générale SVT et voie technologique STL](#)

LES FORMATIONS OUVERTES AUX ELEVES NON DOMICILES DANS L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Les procédures PassPRO-PassCCD-PassSTL sont réservées aux élèves domiciliés dans l'académie de Versailles. Toutefois, les formations ci-dessous (formations interacadémiques) sont accessibles aux élèves provenant d'autres académies.

Pour toutes demandes d'entretien dans une autre formation, elles devront s'accompagner d'un justificatif de domicile témoignant d'un emménagement pour la rentrée scolaire 2024-2025 dans l'académie de Versailles.

Le formulaire d'inscription ci-dessous rappelle la procédure à suivre pour un élève hors-académie :

<https://extranet.ac-versailles.fr/preinscription-passpro/>

{Formations à recrutement national}

Aéronautique	CAP Aéronautique opt. Avionique	Lycée A. Denis, Cerny (91)
	✧ 2 ^{de} PRO Métiers de l'Aéronautique 2 ^{de} commune	

{Formations ouvertes à l'académie de Créteil}

Prévention-Sécurité	CAP Agent de sécurité	Lycée Nadar, Draveil (91)
---------------------	-----------------------	---------------------------

Alimentation	✧ 2 ^{de} PRO Métiers de l'alimentation 2 ^{de} commune : - Boulanger-Pâtissier	Lycée d'Hôtellerie et de tourisme, Guyancourt (78)
		Lycée Château des Coudraies, Étiolles (91)
		Lycée Les Côtes de Villebon, Meudon (92)
		Lycée A. Escoffier, Éragny-sur-Oise (95)

{Formations ouvertes à l'académie de Paris}

Alimentation	✧ 2 ^{de} PRO Métiers de l'alimentation 2 ^{de} commune : - Boulanger-Pâtissier	Lycée d'Hôtellerie et de tourisme, Guyancourt (78)
		Lycée Château des Coudraies, Étiolles (91)
		Lycée Les Côtes de Villebon, Meudon (92)
		Lycée A. Escoffier, Éragny-sur-Oise (95)

{Formations ouvertes à l'académie d'Orléans-Tours}

Hôtellerie- Restauration	CAP Commercialisation et services en H-C-R	Lycée L. Bascan, Rambouillet (78)
	CAP Cuisine	
	✧ 2 ND PRO Métiers de l'hôtellerie-Restauration	

✧ 2^{de} professionnelle famille de métiers

LES INSCRIPTIONS

Accès à l'application :

- pour les établissements publics, inscription directe via le portail ARENA <https://intranet.in.ac-versailles.fr>
- pour les établissements privés : <https://id.ac-versailles.fr>
- pour les CFA et les établissements privés hors contrat de l'académie et les élèves candidats à un retour en formation initiale : formulaire accessible en ligne à partir du site académique :
www.ac-versailles.fr/passpro ; www.ac-versailles.fr/passccd ; www.ac-versailles.fr/passtl
- pour les établissements hors académie : formulaire accessible en ligne à partir du site académique :
www.ac-versailles.fr/passpro ; www.ac-versailles.fr/passccd ; www.ac-versailles.fr/passtl

formulaire 
de pré-inscription

formulaire 
de pré-inscription

LES ANNEXES

[LE GUIDE D'ENTRETIEN](#)

[LA FICHE DE LIAISON INTERNE POUR LES ETABLISSEMENTS](#)

[LE FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION POUR LES ELVES HORS ACADEMIE](#)